



MAIRIE d'HERICY
77850

INFORMATION

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

se rendre en MAIRIE du
lundi 24 octobre 2022 jusqu'au 02 janvier 2023 inclus

- Se munir du livret de famille ou acte de naissance (pièces d'identité des parents nécessaires) et d'un justificatif de domicile.

Un certificat de domiciliation vous sera remis et sera à donner à la direction de l'école concernée.

HORAIRE MAIRIE :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le Maire,

Yannick TORRES

